AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-3-71 159327

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE XX24numéros/par anK

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 et 9.57

ABONNEMENT ANNUEL

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de " Bourgogne et Franche-Comté ". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 2 au bulletin 126 - Mars 1971 25 Frs

LUTTE CONTRE LES GRAMINEES ADVENTICES DANS LES CEREALES D'HIVER

EN TRAITEMENT DE POST-LEVEE

(au cours du tallage de la céréale)

Les herbicides actuellement utilisés pour cet usage sont principalement destinés à détruire le vulpin et l'agrostide jouet du vent dans le blé tendre d'hiver. Cependant quelques produits peuvent être employés sur orge d'hiver.

Quant à l'effet obtenu à l'égard des autres graminées adventices (pâturin, ray-grass, folle avoine, etc...) il est assez variable (suivant produits et stades des adventices au moment du traitement) et dans l'ensemble plutôt limité.

QUAND DOIT-ON TRAITER ?

Un désherbage le plus précoce possible est recommandé : les nombreux essais effectués au cours de ces dernières années en montrent toute la rentabilité. Le début du tallage de la céréale (une à 2 talles ; 5-7 feuilles) est la période la plus favorable ; avec certains produits il est indispensable de traiter lorsque le vulpin est encore très jeune (lénacile, lénacile + ioxynil et méthabenzthiazuron). Il importe cependant de tenir compte des possibilités de levées tardives de graminées adventices, en particulier dans les cas des cultures avancées.

Il est en outre prudent d'attendre la fin des périodes de fortes gelées et de traiter des blés sains, denses et vigoureux.

Deux herbicides (la méthoprotryne et le métoxuron) permettent des interventions tardives (début de la montaison) mais de telles applications ne doivent être envisagées qu'à titre exceptionnel.

CONDITIONS D'UTILISATION

D'une façon générale les conditions climatiques au moment du traitement n'ont pas une grande importance. Cependant on ne doit pas traiter sur sol gelé ou couvert de neige.

La plupart des fabricants conseillent d'avoir recours à un volume de bouillie/hectare d'au moins 5-600 l avec une pulvérisation en gouttelettes relativement grosses (donc faible pression) ; un agitateur mécanique est également souhaitable.

L'application des herbicides antigraminées exige une grande précision de manière à respecter scrupuleusement les doses indiquées (risque de phytotoxicité avec certains produits si la dose recommandée est dépassée). On devra bien connaître le volume de bouillie épandu à l'hectare et éviter ensuite toutes variations (surveiller de très près la pression, la vitesse d'avancement, etc...) ; le réglage en hauteur de la rampe, la vérification des buses etc... ne devront pas être négligés.

Les mélanges éventuels avec d'autres herbicides ou des engrais liquides ne seront effectués qu'avec prudence : se renseigner préalablement.

P./331

DESTRUCTION CHIMIQUE DU VULPIN ET DE L'AGROSTIDE JOUET DU VENT DANS LE BLE TENDRE D'HIVER EN TRAITEMENT DE POST-LEVEE

-=-=-=-=-=-=-=-

Les possibilités d'utilisation sur orge et escourgeon d'hiver, blé dur et à l'égard d'autres graminées adventices sont précisées en "observations".

matières actives	spécialités commerciales			OBSERVATIONS
Nom	Nom	teneur	dose/ha	
méthoprotryne	GESARAN 25	25 %	6 kg	application dès le début du tallage du blé (possible pendant la montaison) pâturin annuel ; flouve odorante
méthoprotryne + simazine	GESARAN 2079	22,5 + 5 %	2,5 kg	dose pour agrostide jouet du vent seulement
			3,5	utilisable jusqu'à la fin du tallage avoine d'hiver d'après I.T.C.F. pâturins et ray-grass très jeunes
dichlobénil + monolinuron	CYCLANIT	31,2 % + 11,2 %	4 kg	traiter le plus tôt possible après les fortes gelées (stade 5/6 feuilles du blé) - pâturins et ray-grass très jeunes
méthabenzthiazuron	TRIBUNIL	70 %	3 kg	à partir du stade 3 feuilles du blé pâturin annuel
métoxuron	DOSANEX	80 %	5 kg	blé tendre - blé dur (attention aux variétés sensibles) orge et escourgeon d'hiver (attention aux variétés sensibles) traitement au cours du tallage de la céréale, folle avoine - ray-grass jeune
chlortoluron	DICURAN	80 %	2,5/3	blé tendre, orge, escourgeon d'hiver (attention aux variétés sensibles) vulpin, Agrostides, Pâturin, Ray-grass, folle avoine (3kg5/ha) dicotylédones
lénacile	VENZAR	80 %	1 kg	blé dur, sur vulpin jeune ; 3 feuilles à 2 talles - orge d'hiver d'après I.T.C.F.
lénacile + ioxynil	DINOXIL	53,4 + 26,6	1kg5	blé dur, orge d'hiver, sur vulpins jeunes

Suivant les sols des "ajustements" de doses peuvent être nécessaires et il paraît utile de consulter à ce sujet les notices d'emploi des produits. D'une façon générale les doses doivent être augmentées dans les terres fortement argileuses ou humifères et diminuées dans les sols légers.

Dernière note : supplément n°1 au bulletin n° 126 de Mars 1971

G. LACOMBE
Technicien de l'Agriculture
Du Service de la Protection des Végétaux.